



Mairie de Saint Broladre
02 99 80 25 69
mairiestbroladre@wanadoo.fr
www.saint-broladre.fr

LETTRE D'INFORMATION

SAINT BROLADRE

ATELIER COUTURE AU CDS

Grâce aux dons de tissus et aux bénévoles, un atelier couture s'est installé au CDS depuis maintenant deux semaines. Les couturier.ière.s volontaires réunie.s en collectif ont ainsi pu **fabriquer environ 350 masques** depuis l'ouverture de l'atelier. Les règles de sécurité sanitaire sont bien sûr respectées: **les tissus sont lavés** avant d'être remis aux couturier.ière.s, **gel hydroalcoolique** à disposition, tout le monde porte un **masque** et respecte la **distanciation sociale** (parcours prévus pour ne pas se croiser).

Les couturier.ière.s proposent désormais de fabriquer des **masques personnalisés** sur-mesure pour les enfants/ado. Venez avec votre tissu en discuter au CDS (les masques sont obligatoires dans les transports scolaires).

L'équipe a toujours **besoin d'élastiques, de lacets et de tissus colorés** pour continuer la production. Par ailleurs, tout le monde peut venir aider, même sans savoir coudre (besoin de volontaires pour la découpe ou le repassage).

Les premiers masques seront distribués gratuitement au CDS lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h, en priorité aux personnes reprenant le travail et aux personnes à risque. Ceux qui le souhaitent pourront faire un don libre en échange du masque. L'argent récolté sera reversé à une association pour aider les personnes en difficulté sur la commune. **Merci encore à toute l'équipe de bénévoles.**



NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Docteur Bouchareine – St Broladre _____ 02 99 46 34 16
Docteur Pintiaux – St Broladre _____ 02 99 46 55 36
Docteur Lesegretain – Cherrueix _____ 02 99 58 34 41
Cabinet médical – La Boussac _____ 02 99 80 01 89
Maison Médicale – Pleine-Fougères _____ 02 99 48 52 08

INFIRMIERS

Saint Broladre _____ 06 74 54 77 09
Cherrueix _____ 02 99 48 90 52
Roz-sur-Couesnon _____ 02 99 48 64 02

URGENCES

Pompiers _____ 18
Gendarmerie _____ 17
SAMU _____ 15

MAIS AUSSI À SAINT BROLADRE

Pharmacie _____ 02 99 80 23 54
J. Arias – kiné _____ 02 99 80 26 33



Pour être informé par mail, signalez-vous en écrivant à **mairiestbroladre@wanadoo.fr**. Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux:



mairiesaintbroladre



mairie.saint.broladre

RETOUR À L'ÉCOLE

Après l'annonce de la réouverture des écoles à partir du 11 mai par le président de la République, beaucoup de questionnements se sont posés. **Il a été décidé de rouvrir progressivement les classes** et nous remercions les enseignants pour le travail de préparation effectué.

La municipalité a décidé de permettre aux enfants d'une même fratrie d'être accueillis lorsque l'un des enfants se trouvera en classe. Cet accueil sera réalisé au sein de l'école, sur un groupe spécifique, comme sont actuellement accueillis les enfants de parents soignants.

La rentrée des élèves se fera donc progressivement selon le calendrier, préparé par le directeur :

- **lundi 11 mai** pour les enseignants et le personnel encadrant,
- le **mardi 12 mai** uniquement pour les CP,
- le **jeudi 14 mai** s'ajouteront les CM2,
- enfin les GS le **vendredi 15 mai**.
- Le **lundi 18** et le **mardi 19 mai**, l'école accueillera, comme le vendredi 15 mai, les GS, CP et CM2.
- L'accueil de tous les niveaux sera échelonné à compter du **lundi 25 mai**, car les mesures sanitaires et les consignes ministérielles qui fixent des effectifs réduits qui ne permettent pas de faire reprendre en même temps la totalité des élèves. Les élèves seront donc accueillis certains jours en fonction du groupe dont ils font partie. (CP tous les jours, GS et CM2 3j/semaine, CEI-CE2-CM1 2j/semaine, PS MS 1j/3).

Les repas seront pris, dans le respect des mesures sanitaires, sous forme de **paniers repas** et donc avec du matériel à usage unique.

L'arrivée et le départ des enfants suivront des horaires décalés pour respecter les mesures de distanciation. À cet effet, **un aménagement de l'abord de l'école** a été mis en place.

L'accompagnement des temps périscolaire respectera les mêmes règles.



RAPPEL SUR LES GESTES BARRIÈRES

La première mesure barrière est comme pour toute épidémie, **un lavage régulier et efficace des mains est indispensable** pour réduire les risques de contamination.

Pour bien se laver les mains il est recommandé de :

- les passer sous l'eau ;
- les savonner de préférence au savon liquide puis les frictionner pendant 30 secondes ;
- il faut laver les ongles, le bout des doigts, les paumes et l'extérieur des mains, les jointures et les poignets ;
- les rincer à l'eau claire ;
- se sécher les mains sur une serviette propre ou un essuie-main à usage unique.

À l'école s'ajoute **la distanciation sociale** (effective du fait du blocage de l'effectif à 15 enfants maximum), le **port du masque par les adultes**, la composition de groupes d'élèves qui ne se croiseront pas afin de limiter le nombre de contacts.

Enfin, pour les enfants qui doivent prendre le car scolaire, le **port du masque a été rendu obligatoire par la Région Bretagne**. Aucun usager se présentant sans masque ne pourra monter à bord. Cette discipline est indispensable à la sécurité de tous, conducteurs et passagers.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Le Pardon de Sainte Anne** prévu le 26 juillet **est annulé**. Remerciements à toute l'équipe de bénévoles et rendez-vous l'année prochaine.
- Mise en place d'une **permanence téléphonique d'accueil et d'écoute pour les enfants et adolescents qui présenteraient des troubles psychologiques** en lien avec la crise sanitaire. Cette permanence est joignable au **02 99 21 29 25**, **du lundi au vendredi de 9h à 12h**. Elle est assurée par un binôme infirmière et assistant.e social.e du CMPEA de Saint Malo (centre médico-psychologique enfants adolescents) ; en cas de besoin, les enfants/adolescents pourront être orientés vers un.e psychologue du CMPP (centre médico-psycho-pédagogique).
- La boulangerie n'est pas ouverte le lundi matin.